

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 18 04 2018 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Infirmier
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 3
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : B
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : B FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : S/CHAP : 96202 PROGRAMME R.H : 97001 CODE POSTE : 2903 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Hôpital Louis-Rollin (Taiohae) - Marquises
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous l'autorité du médecin chef, l'infirmier de l'unité d'hospitalisation a pour mission d'exercer son activité de soins dans le cadre de la démarche de soins défini par le projet de soins infirmiers de l'hôpital, ses fonctions dans le respect des règles professionnelles définies par les textes réglementaires en vigueur, encadrant sa responsabilité.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : 0
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Médecin chef de l'unité d'hospitalisation
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Roulement de 12h : 7/19 et 19/7 avec alternance jour/nuit ; - Remplacement et polyvalence en fonction des besoins de service sur les autres secteurs : bloc et consultations externes ; - Planification des absences ; - Astreinte médicale en dehors des heures ouvrables.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : 1/ Fonction soins : * <u>Rôle propre</u> : <ul style="list-style-type: none">• Surveiller et changer les dispositifs relevant des prescriptions médicales et rechercher d'éventuelles complications, signes d'affections ;• Réaliser et surveiller les pansements non médicamenteux ;• Prendre la tension artérielle ;• Participer à la transmission du matin ainsi qu'à la visite des médecins aux patients et met en place les nouvelles prescriptions ;• Assurer les consultations et les urgences en première intention après les heures ouvrables de service, week-end et jour férié. <p>Responsable de la tenue du dossier des soins infirmiers et des actes qu'il peut confier à l'aide soignant, dans la limite des compétences reconnues à ce dernier du fait de sa fonction.</p> <u>* Rôle prescrit</u> : <ul style="list-style-type: none">• Administrer les traitements per-os et injectables, des produits d'origine humaine ;• Mettre en place et retirer les cathéters courts dans les veines superficielles des membres, les dispositifs relevant des prescriptions médicales ;• Prélever du sang par ponction veineuse ou artérielle, recueillir les urines de manière aseptique ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Faire réaliser les tests sanguins de comptabilité lors des transfusions ; • Mettre en place (excepté 1^{er} sondage vésical chez l'homme) et retirer les sondes urinaires ; • Réaliser les pansements médicamenteux ; • Assurer les soins et la surveillance post-opératoire ; • Assister et conseiller le patient lors de son 1^{er} levé post-opératoire ; • Mettre en œuvre les protocoles de soins d'urgence dûment validés par le médecin. <p>2/ <u>Fonction gestion</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer les commandes de pharmacie suivant les procédures validées ; • Gérer les péremptions ; • Réaliser et mettre à jour la planification des soins ; • Attacher du soin particulier à la gestion du dossier patient (classement selon l'ordre établi, exactitudes des transcriptions et supervision de celles des aides-soignants et des stagiaires). <p>3/ <u>Fonction encadrement, formation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer que les soins d'hygiène et de confort des patients, délégués à l'aide-soignant, sont effectués selon les règles d'hygiène, dans le respect de la personne soignée ; • Accueillir le patient et/ou sa famille ; • Préparer le patient en vue de son admission au bloc opératoire ; • Surveiller l'élimination urinaire et intestinale du patient (diurèse...) ; • Faire de la prévention des escarres ; • Pratiquer les tests urinaires par bandelette et les lire ; • Nettoyer et désinfecter le matériel et les dispositifs réutilisables : instruments, bassins urinaux, chariots... ; • Surveiller les troubles du comportement chez le patient ; • Dépister les risques de maltraitance (surtout chez la femme et enfant) ; • Assurer les transmissions orales et écrites claires et précises à l'ensemble de l'équipe soignante ; • Proposer de formation initiale et continue du personnel infirmier et des personnels qui l'assiste ; • Encadrer des stagiaires en formation ; • Former, éduquer, faire de la prévention et du dépistage dans les domaines des soins de santé primaires et communautaires.
--	---

14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none"> • Participer aux transferts avec le médecin et/ou l'infirmier anesthésiste des EVASAN des patients en urgence à Terre Déserte (aéroport) ; • Accompagner les patients en EVASAN sur Papeete ; • Assister la sage-femme aux accouchements, si besoin ; • Assister l'aide-soignante pour les toilettes mortuaires et à l'habillement.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Infirmier
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Diplôme d'Etat d'infirmier

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	Morales :			
	- Loyauté, conscience professionnelle, maîtrise de soi			X
	- Respect de l'autorité, des horaires de travail			X
	- Respect du secret professionnel, confidentialité			X
	Relationnelles :			
	- Esprit d'équipe			X
	- Relation privilégiée soignant-soigné ainsi que soignant-soignant			X
	- Solidité psychologique et capacité d'écoute des familles			X
	- Sensibilisation à la culture locale		X	
	D'adaptation :			
	- Aux horaires (roulement J/N)			X

	- Adaptabilité à la vie dans une île et aux contraintes de l'insularité		X	
	Techniques :			
	- Rigueur			X
	- Sens des responsabilités,			X
	- Capacité de prise de décision en l'absence d'un médecin en permanence dans l'établissement			X
	- Implication dans la vie institutionnelle et dans le projet de Service			X
	- Polyvalence dans les différentes spécialités de médecine, chirurgie et pédiatrie comme dans la prise en charge de l'urgence.			X
	- Capacité d'organisation, d'autonomie, d'initiative et d'adaptation			X
	- Respect des règles d'hygiène hospitalière et de sécurité et, du matériel mis à disposition			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Service de médecine, chirurgie, pédiatrie et des urgences.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :